



SÉANCE D'AJOURNEMENT
7 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

Sont présents formant quorum :

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président
Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président
Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes
Alexandre Toméo, délégué pour la municipalité de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 073-11-2017

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7 NOVEMBRE 2017

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance d'ajournement du 7 novembre 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 074-11-2017

2.1 ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018 DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2018 de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes :

	Immo. avant 2008	Immo. après 2008	Exploitation	Sous-total 2018	Bilan 2016	Total 2018
Deux-Montagnes	0 \$	174 311 \$	301 106 \$	475 417 \$	-98 359 \$	377 059 \$
Ste-Marthe-sur-le-Lac	34 821 \$	93 671 \$	201 470 \$	329 963 \$	-11 065 \$	318 898 \$
St-Joseph-du-Lac	21 437 \$	64 988 \$	101 470 \$	187 895 \$	12 423 \$	200 318 \$
Pointe-Calumet	2 314 \$	7 281 \$	11 541 \$	21 136 \$	-634 \$	20 502 \$
Total	58 572 \$	340 252 \$	615 588 \$	1 014 411 \$	-97 635 \$	916 776 \$

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 075-11-2017

2.2 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2018

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Yves Legault**

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2018 des séances régulières de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 18h30**. Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 22 janvier 2018
Lundi 19 février 2018
Lundi 19 mars 2018
Lundi 16 avril 2018
Mardi 22 mai 2018
Lundi 18 juin 2018
Lundi 20 août 2018
Lundi 17 septembre 2018
Lundi 15 octobre 2018
Lundi 19 novembre 2018
Lundi 17 décembre 2018

● **EXPLOITATION**

Résolution RT 076-11-2017

3.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau**

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois de septembre 2017 soit approuvés par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 077-11-2017

3.2 ADOPTION DES RAPPORTS DE DÉBIT DES MOIS DE JANVIER, FÉVRIER MARS ET AVRIL 2017

CONSIDÉRANT le disfonctionnement du débitmètre du poste de l'Érablière pour la période du 1^{er} janvier au 31 avril 2017;



CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir des lectures des débits du poste de l'Érablière afin de s'assurer de la meilleure répartition possible des débits totaux issues de quatre municipalités membres de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT QUE la remise en service du débitmètre du poste de l'Érablière à la fin-avril;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter les rapports de débits des mois de janvier, février, mars et avril 2017 au terme d'une correction technique pour les débits de la ville de Sainte-Marthe-sur-le Lac.

QUE les volumes quotidiens de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour la période où le débitmètre aura été inopérant, seront calculés comme suit :

- En multipliant le volume de la station d'épuration par le pourcentage moyen de la répartition qu'aura obtenu la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour la période du mois de mai au mois d'août.

Répartition des débits mensuels pour les mois de mai à août 2017

Périodes	Deux-Montagnes	Ste-Marthe	Saint-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet
Mai	60,13%	27,14%	11,44%	1,29%
Juin	65,13%	26,70%	7,26%	0,91%
Juillet	63,18%	28,97%	6,98%	0,88%
Août	59,32%	31,60%	7,98%	1,09%
Répartition moyenne	61,94%	28,60%	8,42%	1,04%

Résolution RT 078-11-2017

3.3 DÉPÔT DES RAPPORT D'ÉVALUATION DES DÉBITS ET CHARGES DES VILLES TRIBUTAIRES – CAMPAGNE DES MOIS DE NOVEMBRE 2016 ET DE MARS 2017 - PRÉPARÉS PAR ENVIROSERVICES INC.

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve les rapports d'évaluation des débits et charges des villes tributaires de la campagne des mois de novembre 2016, version 2 et du mois de mars 2017 préparés par EnviroService inc.

QUE les rapports de janvier, février, mars et avril sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 079-11-2017

5.1 LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7 NOVEMBRE 2017

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la séance d'ajournement du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18 h47.

NORMAND CLERMONT
PRÉSIDENT

STÉPHANE GIGUÈRE
SECRÉTAIRE